

## Justice vaudoise

# Conforama accusée d'avoir affiché des prix trompeurs

**La société est poursuivie pour infraction à la loi fédérale sur la concurrence déloyale. Elle est punissable d'une amende de 5 millions au plus. Elle dément.**

Laurent Antonoff

C'est un procès qui tombe mal en cette période de Black Friday, de Cyber Monday et autres promotions alléchantes pour ces fêtes de Noël, et qui jette un regard pour le moins suspicieux sur ces démarques commerciales. La société Conforama Suisse SA est accusée d'avoir pratiqué une politique d'affichage des prix «volontairement trompeuse» pour la totalité ou la quasi-totalité de ses actions, figurant à la fois en ma-

gasin, sur le site internet de vente en ligne et dans les catalogues. Et cela depuis plusieurs années. Conforama dément catégoriquement.

## Près d'une centaine d'exemples

C'est un procureur vaudois qui a instruit le dossier, Conforama Suisse SA ayant son siège à Écublens. Le magistrat dépend du Ministère public central, division des affaires spéciales. Les pratiques qu'il relève dans son acte d'accusation ont été dénoncées par la Fédération romande des consommateurs (FRC) en 2019. Qu'est-il reproché à l'enseigne? Elle aurait «très régulièrement» indiqué, en sus du prix de vente effectif de chaque article, un prix barré nettement supérieur mais qui ne répondait pas aux exigences légales permettant une telle comparaison.

«Elle a quasi systématiquement indiqué, à l'appui de ses prix barrés, qu'il s'agissait d'autocomparaison, soit d'une comparaison au prix pratiqué par

elle-même avant l'offre, bien que le prix barré affiché n'ait en réalité pas été pratiqué durant la période précédant l'offre», lit-on dans l'acte d'accusation.

Et la justice vaudoise de donner une petite centaine d'exemples concrets, tous secteurs confondus. Un réfrigérateur-congélateur LG proposé à un prix oscillant entre 699 francs et 799 francs, accompagné d'un prix barré d'autocomparaison de 1099 francs. Une armoire trois portes coulissantes, coloris blanc et noir à un prix oscillant entre 599 francs et 799 francs, accompagné sur toute la durée d'un prix barré d'autocomparaison de 899 francs. Une console Nintendo Switch au prix de 349 francs, accompagné d'un prix barré d'autocomparaison de 399 francs.

## Amende de 5 millions au plus

L'enseigne aurait également offert à la vente des produits assortis de l'indication des prix décommandés par la concurrence, prix



Conforama aurait «très régulièrement» indiqué, en sus du prix effectif, un prix barré nettement supérieur ne répondant pas aux exigences légales pour une telle comparaison.

qui en réalité n'étaient pas pratiqués par une part prépondérante de celle-ci. Là encore, le procureur liste des exemples précis. En voici un: l'aspirateur avec sac Rowenta 4,5l au prix de 179 francs, accompagné d'un prix de comparaison à la concurrence de 369 francs, alors que la part prépondérante des concurrents offrait au même moment cet article à un prix variant entre 162 fr. 50 et 199 francs, quelques rares concurrents mineurs l'offrant à un prix approchant 229 fr. 95.

«Par ces méthodes, destinées à pousser fallacieusement les consommateurs à acheter auprès de ses enseignes plutôt qu'ailleurs ou renoncer à acheter, Conforama Suisse SA a faussé le jeu de la concurrence ou en a à tout le moins pris le risque», estime le procureur. Il retient contre la société l'infraction à la loi fédérale contre la concurrence déloyale et la violation de l'obligation d'indiquer les prix au consommateur. L'enseigne est punissable d'une amende de 5 millions de francs au plus.

Conforama conteste «ferme» les allégations portées contre elle. «L'entreprise est confiante que sa bonne foi sera constatée et l'absence de toute infraction pénale confirmée», explique l'enseigne. Dans l'interim, elle assure qu'elle continuera à proposer «les meilleurs prix du marché» aux consommateurs et que son équipe de vente restera à disposition «pour les accueillir et les orienter». Le procès se tiendra mi-décembre, devant le Tribunal correctionnel de l'arrondissement de Lausanne.

## Des mouettes atlantiques sur nos lacs

### Faune et météo

**Des vents tempétueux ont balayé les côtes de l'ouest de la France. Ils ont déporté jusqu'en Suisse des oiseaux de haute mer.**

Elles ont échappé pour une question de jours aux jumelles des observateurs du recensement des oiseaux d'eau (*lire ci-dessous*), mais leur malheur fait depuis le 24 novembre le bonheur des ornithologues du Léman et du lac de Neuchâtel. Elles, ce sont les mouettes tridactyles soufflées par des vents violents jusqu'en Suisse, loin des côtes atlantiques françaises où elles se tiennent habituellement à cette saison.

C'est Lionel Maumary qui a signalé la première observation d'une longue série qui se décline depuis une semaine sur les sites spécialisés. C'était à Préverenges. «Voir ce laridé chez nous, c'est très rare, affirme l'ornithologue. À titre personnel, la dernière fois c'était en 2011, déjà à Préverenges. Et la fois d'avant remonte à fin décembre 1999, début janvier 2000 à Allaman. Il y en avait onze et c'est l'ouragan «Lothar» qui les avait poussés jusqu'ici.»

Les rafales qui viennent de s'abattre sur l'ouest de la France étaient moins violentes. Elles ont néanmoins déporté cette espèce de haute mer au pic de sa migration automnale.

### Une trentaine d'individus

Le nombre de mouettes tridactyles arrivées par chez nous est estimé entre 25 et 30. D'abord repérées sur les rives lémaniques - Morges, Tolochenaz, Lausanne, Pully, Vevey et Noville -, elles ont ensuite été vues au bord du lac de Neuchâtel, à Cudrefin, à Portaban (FR) et Epagnier (NE), où un individu a été retrouvé mort, mardi. Sans doute d'épuisement. «Il faut savoir que les mouettes qui sont ici - en majorité des jeunes - sont celles qui ont lutté contre les



Les jeunes mouettes tridactyles sont reconnaissables à leur bec noir et au triangle noir sur leurs ailes. LIONEL MAUMARY - DR

vents sans parvenir à leur résister», explique Lionel Maumary.

D'autres pourraient connaître le même sort. Mais certaines arriveront à se requinquer et devraient reprendre les airs en direction de l'océan. «Essentiellement piscivores, elles ont sans doute de la peine à trouver une nourriture qui leur convient, même si les nombreux alevins qui sont actuellement dans le Léman

pourraient faire l'affaire.» Lionel Maumary n'exclut pas non plus que l'une ou l'autre s'adapte à son nouvel environnement et passe l'hiver ici. Ce pourrait être le cas de la première qu'il a observée. «Elle se trouve aujourd'hui à Morges et se porte plutôt bien. Je l'ai vue faire la chasse aux mouettes rieuses pour leur chiper leur butin», sourit-il.

**Frédéric Ravussin**

## L'effectif des hivernants semble stable

Deux autres observations notoires ont été faites sur le lac de Neuchâtel, peu avant l'arrivée forcée des mouettes tridactyles. Dimanche 13 novembre, les ornithologues affairés au traditionnel recensement international des oiseaux d'eau sur les lacs de Neuchâtel et Morat ont ainsi pu noter la présence d'une spatule blanche et constater qu'un grand labbe planait toujours dans les parages.

La première est un échassier de l'est ou du nord-est de l'Europe, qui passe en principe l'hiver sur le pourtour méditerranéen. Quant au second, nordique et maritime, il est encore plus rare en Suisse. «Cet individu isolé est présent ici depuis l'hiver dernier. Il a sûrement lui aussi été détourné par une tem-

pête et a estimé que les conditions lui convenaient», note Christophe Sahli, collaborateur scientifique à l'Association de la Grande Caricaie et responsable de ce recensement. De manière globale, les ornithologues ont pu constater que la clémence de l'automne qui s'achève n'a pas eu de grande influence sur l'arrivée des oiseaux qui viennent passer l'hiver sous nos latitudes. Avec un peu moins de 80'000 individus décomptés, la statistique est légèrement supérieure à la moyenne de ces cinq dernières années. «En fait, une diminution s'observe, mais depuis plusieurs années. Les oiseaux qui viennent passer l'hiver chez nous ont de plus en plus tendance à hiverner plus au nord.» **FRA**

PUBLICITÉ

**Carte blanche**

**Herrmann**  
Format : 24 x 17 cm, 120 pages

Éditions Slatkine  
GENÈVE

**GUERRE ET PESTE**

Herrmann

**-20%**

**Je commande:**

exemplaire(s) du livre **GUERRE ET PESTE**

au prix abonnés de Fr. 16.-\*  au prix lecteurs de Fr. 20.-\*

\* TVA incluse. Frais de port de CHF 4,10 en sus à la charge des lecteurs. La commande sera directement adressée avec la facture par les éditions partenaires et ne peut être groupée que par éditeur. Un délai de livraison de 10 à 20 jours est à prévoir. Dans la limite des stocks disponibles.

N° d'abonné(e) obligatoire

Nom

Rue/N°

E-mail

No de téléphone

Date

Prénom

NPA/Lieu

Signature

**Bulletin de commande à retourner à:**  
Tamedia SA  
Livres Tribune de Genève  
Rue des Rois 11  
1204 Genève

**Commande par internet:**  
livre.tdg.ch

Dans la limite des stocks disponibles

Tous les avantages abonnés-e sur [tdg.ch/carteblanche](http://tdg.ch/carteblanche)